



De G à D et de haut en bas : Jean Louis Dursapt, Louis Besson, Evelyne Estellé, Pierre-Davis Moine, Marie-Sylvie Adréani, Michèle Peyron, Laure Jeannin, Christophe Jeronimo, Patrice Boulloud, Mickael Blachon, Catherine Thouzet

Lors des élections municipales du 23 mars dernier, vous nous avez fait l'honneur de voter majoritairement pour notre liste.

Depuis, nous nous sommes mis très vite au travail afin de réaliser les projets que nous vous avons présentés. Toute l'équipe tient à vous remercier de votre confiance et à vous témoigner sa reconnaissance.

Je veux profiter de ce petit mot pour remercier tous les adjoints et conseillers du précédent mandat qui ont œuvré sans faille et dans

une bonne ambiance à l'aboutissement de nombreux projets. Je souhaite remercier plus particulièrement Guy Brisebost pour son engagement depuis tant d'années auprès de nos concitoyens et Daniel Blanc pour son investissement dans des dossiers lourds comme ceux de la station d'épuration, du PLU, de l'eau potable ainsi que dans la création du sentier des planètes qui sera très prochainement inauguré. Je tiens enfin à remercier Kader Hassaine pour son implication dans les affaires scolaires et sociales de la commune.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe est en place et nous voulons vivement promouvoir la dynamique du village au service de l'intérêt général et du bien commun à travers des valeurs de

solidarité et de fraternité qui nous sont chères. Nous souhaitons également développer notre démarche de citoyenneté en vous associant le plus possible aux projets de notre commune. Aussi n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à la vie communale.

Pour conclure, je terminerai en vous assurant de notre engagement plein et entier à votre service.

Vous pouvez me joindre dès que vous le souhaitez en téléphonant à la mairie au 04 77 20 40 98.

Je vous souhaite un bel été.

Le Maire

Evelyne ESTELLE

Sommaire

- Les commissions
- Le budget
- Les actions municipales
- La vie de l'école
- Culture
- Sports & loisirs
- Agenda

BREF INFOS n° 43 - Juin 2014

Directeur de publication Evelyne ESTELLE

Comité de rédaction : Michèle Peyron, Patrice Boulloud, Pierre-David Moine-

Photos : Isabelle Vernay - Parents & élus

Tirages 300 exemplaires - Impression : Imprimerie Copyspace

L'équipe municipale

2014

MUNICIPALES

L'équipe est composée de 11 membres avec des expériences diverses et variées.

Evelyne ESTELLE, maire

Louis BESSON, premier adjoint,
Pierre-David MOINE, deuxième adjoint,
Mickaël BLACHON, troisième adjoint

Puis dans l'ordre du tableau :

Laure JEANNIN, Jean Louis DURSAPT, Marie-Sylvie ADREANI, Christophe JERONIMO, Catherine TOUZET, Patrice BOULLLOUD, Michèle PEYRON



Pour faciliter le fonctionnement de la commune, le maire a délégué, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à ses adjoints.

Par ailleurs, l'équipe municipale a souhaité mettre en place des commissions dans le but faire avancer plus rapidement et plus efficacement les projets destinés à être présentés au conseil municipal.

Chaque commission est présidée par le maire et possède un vice-président (son nom est souligné ci-dessous).

Délégations de fonctions

- À Louis BESSON, premier adjoint : aspects concernant essentiellement les finances et le droit des sols (permis de construire, etc.) ainsi que la gestion du personnel de secrétariat.
- À Pierre-David MOINE, deuxième adjoint : aspects concernant essentiellement l'école, les activités périscolaires, le sport et les relations sociales (jeunes et moins jeunes, associations, etc.) ainsi que la gestion du personnel municipal lié à l'école.
- À Mickaël BLACHON, troisième adjoint : aspects concernant essentiellement le suivi des travaux ainsi que la gestion du personnel communal concerné.

Commissions municipales

Commission urbanisme et aménagement du village :

Christophe JERONIMO, Laure JEANNIN, Patrice BOULLLOUD, Jean Louis DURSAPT et Mickaël BLACHON

Commission éducation :

Marie-Sylvie ADREANI, Patrice BOULLLOUD et Pierre-David MOINE

Commission lien social :

Michèle PEYRON, Catherine TOUZET, Marie-Sylvie ADREANI, Patrice BOULLLOUD, Pierre-David MOINE et Mickaël BLACHON

Commission information :

Patrice BOULLLOUD, Michèle PEYRON, Jean Louis DURSAPT et Louis BESSON

<p><u>Commission urbanisme et aménagement du village</u></p> <p>Présidente : Evelyne ESTELLE Vice-Président : Christophe JERONIMO</p>	<p>Laure JEANNIN Christophe JERONIMO Patrice BOULLLOUD, Jean Louis DURSAPT Mickaël BLACHON</p>
<p><u>Commission lien social</u></p> <p>Présidente : Evelyne ESTELLE Vice-Présidente : Michèle PEYRON</p>	<p>Catherine TOUZET Michèle PEYRON Marie-Sylvie ADREANI Patrice BOULLLOUD Pierre-David MOINE Mickaël BLACHON</p>
<p><u>Commission éducation</u></p> <p>Présidente : Evelyne ESTELLE Vice-Présidente : Marie-Sylvie ADREANI</p>	<p>Marie-Sylvie ADREANI Patrice BOULLLOUD Pierre-David MOINE</p>
<p><u>Commission information</u></p> <p>Présidente : Evelyne ESTELLE Vice-Président : Patrice BOULLLOUD</p>	<p>Michèle PEYRON Jean Louis DURSAPT Patrice BOULLLOUD Louis BESSON</p>
<p>Association communale de Tarentaise</p>	<p>Jean Louis DURSAPT</p>
<p>Centre musical du Haut-Pilat</p>	<p>Louis BESSON</p>
<p>Syndicat d'initiatives</p>	<p>Titulaire : Mickaël BLACHON Suppléante : Marie-Sylvie ADREANI</p>
<p>Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM)</p>	<p>Titulaires : Evelyne ESTELLE et Louis BESSON Suppléants : Mickaël BLACHON et Pierre-David MOINE</p>
<p>Parc régional du Pilat</p>	<p>Titulaire : Jean Louis DURSAPT Suppléante : Michèle PEYRON</p>
<p>Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL)</p>	<p>Titulaire : Christophe JERONIMO Suppléant : Laure JEANNIN</p>
<p>Centre communal d'action sociale</p>	<p>Elus : Catherine TOUZET, Michèle PEYRON, Pierre-David MOINE et Mickaël BLACHON Non élus : Mme Marie-Laure BESSON, Mme Séverine BALLERY, Mme Annie GUILLIEN et M. Michel PEYRON.</p>
<p>Correspondant défense</p>	<p>Laure JEANNIN</p>
<p>Association Exbrayat</p>	<p>Pierre-David MOINE Mickael BLACHON Michèle PEYRON Marie-Sylvie ADREANI Catherine TOUZET Evelyne ESTELLE</p>
<p>Commission d'Appel d'Offres (CAO)</p>	<p>Titulaires : Laure JEANNIN, Jean Louis DURSAPT, Christophe JERONIMO Suppléants : Patrice BOULLLOUD, Pierre-David MOINE, Marie-Sylvie ADREANI</p>
<p>Commission communale des impôts directs (CCID)</p>	<p>En cours d'élaboration</p>
<p>ADMR</p>	<p>Service Famille : Claudette MICHEL Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : Titulaire : Catherine TOUZET Suppléante : Michele PEYRON</p>



Commission information : continuité et nouveauté

Bientôt un site Internet

La commission « information » a pour but de faciliter la communication entre les habitants de la commune, la mairie et les acteurs du village. Elle permet également de présenter notre village aux touristes, gens de passage, nouveaux arrivants, et, comme son nom l'indique, d'informer des événements, démarches, ou toutes autres manifestations et activités de la vie communale.

Voilà pourquoi, dans un premier temps, la création du site Internet de notre village nous est apparue nécessaire.

Nous avons sollicité plusieurs prestataires et envisageons de faire appel à un professionnel local, avec une prestation complète et la moins onéreuse possible, qui sache retranscrire l'esprit rural et atypique de notre commune à tra-

vers ce site.

Le site est en cours de réalisation, et sa mise en service devrait avoir lieu dans le courant de l'été. N'hésitez pas, si vous possédez des photos, documents ou autres sur le village, à nous les faire parvenir. Ils pourraient nous être très utiles pour le contenu du site.

Bien entendu la commission poursuit le travail réalisé par l'équipe précédente concernant l'élaboration du Bref info.



Commission urbanisme et aménagement du village

La commission prend actuellement connaissance des dossiers en cours, notamment celui concernant le Contrat Communal d'Aménagement (COCA).

Une réunion avec le bureau d'étude est prochainement prévue.

Commission « lien social » pour un mieux-vivre

Un premier rendez-vous important

Cette commission est celle qui regroupe le plus grand nombre de membres, ce qui dit bien l'intérêt que lui porte l'équipe en place.

Nous avons voulu cette commission pour organiser tout ce qui est lié à la vie du village, aux besoins des uns et des autres, pour un mieux-vivre ensemble à Tarentaise.

Créer du lien intergénérationnel

L'idée est de retrouver un certain dynamisme entre les différents groupes et associations et de permettre des échanges entre les personnes d'âge différents. L'objectif est de prendre en compte au mieux la vie du village et de ses habitants, en améliorant le cadre, et aussi en l'ouvrant sur l'extérieur.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire des suggestions : nous pensons à nos aînés que nous aimerions rejoindre.

Quand vous lirez ce Bref info, la commission aura avec quelques volontaires jeunes et moins jeunes participé à la plantation des fleurs pour la commune, nous essayerons pour 2015 de mettre en place une équipe «fleurissement».

Le tissu associatif mobilisé

Mardi 27 mai, Évelyne Estellé, maire et présidente de la commission, accueillait les représentants

des différentes associations de notre village qui avaient répondu très nombreux à l'invitation qui leur avait été faite par la commission lien social, certaines associations étant même venues à plusieurs.

En effet, il est apparu très vite à la commission qu'un travail avec les associations est indispensable pour aider à recréer du lien, du dynamisme dans la vie de notre village : les membres des bureaux des associations ne s'y sont pas trompés puisque la salle du conseil se révélait trop étroite pour que chacun y trouve une place.

L'animation au centre des débats

Avait été également invité l'exploitant du restaurant « le Vieux Frêne » qui propose régulièrement des animations, ainsi que Perrine Veyre, nouvellement installée et passionnée avec sa famille de jeux de société « d'un nouveau genre » et qui souhaite faire partager sa passion et, pourquoi pas, créer une association de joueurs. Une rencontre de découverte aura lieu le vendredi 27 juin à 20h00 en mairie.

Daniel Blanc, un des principaux initiateurs du sentier des planètes, est venu le présenter et expliquer la nécessité qu'il y a à mettre en place une association pour faire vivre ce sentier.



Après un premier tour de table pour se présenter, chacun a pu préciser les objectifs de l'association qu'il représentait, ainsi que les joies et les difficultés qu'il y rencontre.

Bien entendu, quelques réalités peuvent être prises en compte par la municipalité qui réfléchira sur de possibles améliorations à apporter, mais ce n'était pas le seul objectif de cette rencontre.

Le tour de table a permis de faire connaissance, de se repérer entre les différentes associations et de commencer à étudier l'idée de partenariats permettant des échanges entre des générations et des milieux différents.

Un grand temps a été consacré à l'agenda des manifestations prévues jusqu'en mai 2015, et nous avons pu constater qu'il n'y pas un mois où il ne se passe pas quelque chose à Tarentaise.

Nous sommes tous tombés d'accord pour qu'une rencontre de ce type ait lieu chaque année.

Cette réunion très conviviale s'est achevée autour d'un sympathique verre de l'amitié.



Budget de la commune

(résultats de 2013 et prévisions pour 2014)

Pour l'année 2013, le budget général de la commune (hors eau et assainissement) a dégagé un excédent global (fonctionnement + investissement) de 35 133,80 €.

(les montants sont arrondis à l'unité).

Certes, cet excédent est plus faible que celui de 2010 ou 2011, mais il est **en augmentation de plus de 10 000 € par rapport à 2012** (où il était seulement de 24 345 €).

La situation est donc tout particulièrement satisfaisante.

Les prévisions pour 2014

cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Ce budget, dit primitif, ne tient pas compte des dépenses et recettes nouvelles, liées aux projets que pourra mettre en place la nouvelle municipalité, dont en particulier ceux liés aux nouveaux rythmes scolaires.

Le conseil municipal prendra le moment venu les décisions budgétaires modificatives correspondantes.

« Les finances de la commune sont donc parfaitement saines, cela d'autant plus que nous ne sommes que très peu endettés ».

Recettes (section de fonctionnement)	
impôts et taxes	155 077
subventions et dotations	93 084
recettes diverses (coupes de bois, concessions dans le cimetière,...)	22 900
autres recettes diverses (revenus d'immeubles et remboursements divers)	14 200
recettes de fonctionnement pour l'année 2014	285 261
résultat positif de l'année 2013	35 134
total des recettes de fonctionnement cumulées	320 395
Dépenses (section de fonctionnement)	
charges de personnel	150 300
charges à caractère général (entretien des biens de la commune, frais postaux, etc...)	131 780
autres charges diverses (service incendie, indemnités des élus, etc.)	33 223
charges financières (intérêts de la dette)	585
subvention destinée au CCAS (centre communal d'action sociale)	512
dotations aux amortissements	3 995
total des dépenses de fonctionnement	320 395
Recettes (section d'investissement)	
subventions d'investissement	60 094
remboursement de TVA	10 190
taxes locales	500
amortissement	3 995
emprunt à prévoir	20 000
total des recettes d'investissement	94 779
Dépenses (section d'investissement)	
remboursement des emprunts (en capital)	2 998
études d'urbanisme (contrat communal d'aménagement)	13 500
remplacement d'un candélabre	1 700
travaux de voirie	34 000
travaux divers (trottoirs, etc.)	10 000
travaux d'entretien de la madone	6 281
sentier des planètes	25 000
achat d'un terrain forestier	1 300
total des dépenses d'investissement	94 779

Annexe au budget communal 2014

Eau et assainissement collectif et non collectif

(les montants sont arrondis à l'unité)

Il apparaît un excédent global de plus de 187 000 €, soit plus de 21 000 € de plus que celui de l'an dernier.

Recettes (section d'exploitation)	
vente de l'eau	22 600
redevances liées au règlement de l'eau potable	400
redevances d'assainissement collectif encaissées par la commune	14 000
redevances d'assainissement non collectif encaissées par la commune	1 500
taxes et redevances reversées ensuite	5 550
amortissement des subventions d'investissement	13 570
remboursements de l'assurance (procès contre l'État)	1 000
total des recettes réelles de 2014	58 620
résultat positif de l'année 2013	5 784
total des recettes d'exploitation	64 404
Dépenses (section d'exploitation)	
charges de personnel	3 000
charges à caractère général (entretien, électricité, etc., etc.)	23 015
dépenses d'assainissement non collectif reversées au prestataire	1 250
charges financières (intérêts de la dette)	3 851
taxes reversées perçues antérieurement	5 700
amortissement des dépenses d'investissement	27 588
total des dépenses d'exploitation	64 404
Recettes (section d'investissement)	
amortissements	27 588
subvention pour le raccordement en eau	80 000
subvention pour la station d'épuration	138 000
sous-total	245 788
résultat positif de l'année 2013	181 549
total des recettes d'investissement	427 137
Dépenses (section d'investissement)	
amortissement des subventions	13 570
remboursement des emprunts (en capital)	9 546
études pour raccordement en eau et périmètre des sources	13 448
travaux de raccordement à l'aqueduc des Sources	145 573
travaux de la station d'épuration	245 000
total des dépenses d'investissement	427 137



« L'importance de ce montant est toujours liée à la provision versée par l'État pour la station d'épuration suite aux décisions en notre faveur du tribunal administratif ».

L'augmentation du montant est due en grande partie au versement partiel de la subvention de l'agence de l'eau liée à cette même station d'épuration, alors que les dépenses correspondantes ont été faibles : les travaux ont en effet été momentanément suspendus en l'attente d'une possible nouvelle expertise par le tribunal.

Le reste de l'augmentation est dû à la section d'exploitation où l'excédent est de 5 784,63 €.

L'assainissement non collectif

Un nouveau service pour les usagers de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Suite à la dissolution du SIANC (service intercommunal d'assainissement non collectif) et afin de pouvoir exercer leur compétence de contrôle de l'assainissement non collectif, les communes situées sur le territoire de la CCMP se sont regroupées sous la forme d'une convention de groupement de commande afin de choisir un prestataire qui exercera pour leur propre compte le contrôle dans le cadre d'un marché public.

Chaque commune reste maîtresse d'ouvrage sur son territoire.

Les commissions d'appel d'offres des 13 et 20 février 2014 ont permis aux communes de retenir « Holocène environnement » comme bu-

reau d'étude et il a été convenu que les conditions de mise en œuvre de ce service (règlement de service) ainsi que les tarifs des prestations soient identiques sur l'ensemble du territoire de la CCMP.

Le projet de règlement du service d'assainissement non collectif (SPANC) de la commune a été élaboré à partir de celui proposé par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) suite aux réunions relatives au service d'assainissement non collectif et après de nombreux échanges avec le chargé de mission de la CCMP en charge de ce dossier.

Le règlement de service validé

Lors de sa séance du 5 juin dernier, les membres du conseil municipal ont validé le règlement de

service (dont le contenu est annexé à ce Bref info) ainsi que les tarifs pour les prestations suivantes (TVA à 10%) qui seront facturés aux usagers :

Diagnostic de fonctionnement et d'entretien : 70,40 € TTC.

Contrôle en cas de vente : 94,60 € TTC.

Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter : 66,00 € TTC.

Contrôle de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées : 176,00 € TTC.

Un document pédagogique à l'attention des usagers sera prochainement élaboré pour leur permettre de mieux comprendre le règlement officiel.

Madame le Maire reste à la disposition de tous pour toute information complémentaire.

Programme voirie 2014

C'est la société Eiffage qui a été retenue pour les travaux de réfection de la voirie, principalement le tronçon de la route des Palais allant de la place de la Mairie à la Croix des Rameaux .

Les travaux devront être réalisés avant l'automne. Un appel d'offre a été également lancé pour refaire le marquage au sol du centre bourg.



Acquisition communale

Nous avons eu cette année des personnes qui nous ont ramené des chiens « perdus » sur la commune.

De ce fait, pour éviter d'amener systématiquement l'animal chez le vétérinaire pour rechercher l'identité du propriétaire, la commune a fait l'acquisition d'un détecteur de puce électronique.

Si vous-même trouvez un chien errant, nous vous invitons à contacter la mairie pour vérifier si l'animal est « pucé ».

Fleurissement

Un grand merci à tous pour votre participation au fleurissement de la commune



Un village fleuri



Vendredi après-midi, une dizaine de personnes dont des élus actuels et anciens se sont chargées de planter les fleurs dans les bacs et les massifs sous la conduite de Pierre Vercasson, notre employé communal : en quatre heures a ainsi pu être réalisé un travail qui aurait normalement pris quatre journées.

Une belle occasion de se rencontrer, d'échanger des savoirs et, pour certains, d'apprendre des gestes simples mais essentiels : planter, arroser...

Taille des haies

Nous vous rappelons de bien penser à tailler vos haies avant l'hiver afin d'éviter de générer des difficultés liées au passage des véhicules et du chasse-neige. Par ailleurs, des haies débordantes gênent la visibilité et peuvent être cause d'accidents pour lesquels votre responsabilité pourra être recherchée.

N'oubliez pas que l'article R116-2 du code de la voirie routière permet de punir d'une amende ceux qui, « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ». Merci donc d'être attentifs.

Pilat propre



Une quinzaine de personnes de tous âges, membres des associations, élus et leurs familles, petits et grands, équipés de sacs et de gants « Pilât Propre », ont patrouillé sous le soleil depuis le village jusqu'au Pont Sou-

vignet pour faire la chasse aux mégots, morceaux de papier et autres détritus.

À leur retour, la municipalité leur a offert une petite collation afin de les remercier de ce bel effort fait un samedi matin, à une heure où certains préfèrent rester dans leur lit. Merci à tous.



Vente de fleurs

Le 23 et 24 mai, les habitants du village (résidents à l'année et villégiateurs) ont participé à la vente de fleurs organisée par l'APE (Association de parents d'élèves) grâce au concours d'une bonne dizaine de parents bénévoles.

Cette manifestation qui existe depuis plus d'une dizaine d'années a trouvé sa place dans les rendez-vous de la vie du village et le nombre de clients progresse toujours.

Des clients conseillés...

Chacun vient là, « petit » ou « plus gros » client, jardinier émérite ou débutant, heureux d'apporter sa contribution à la caisse de l'association. À son arrivée, le client est aimablement pris en charge par un parent pour être conseillé dans ses achats, les plus jeunes ne manquant pas de rendre service pour attraper une cagette, aider à porter les plants ou tenter de calculer la note.

À noter que les plants, provenant d'un pépiniériste de Saint-Chamond, sont d'une grande qualité et que le préau de l'école, paré de toutes ces couleurs, est bien agréable et accueillant.

... et des échanges inter-générationnels

Cette vente, outre le plaisir

Vie de l'école

Rythmes scolaires

A l'attention des parents d'élèves et des villageois :

vous êtes certainement tous au courant du nouveau décret qui prévoit une modification des rythmes scolaires.

En effet, l'année scolaire prochaine, nos chers bambins iront en classe selon les horaires suivants :

- de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- de 8h30 à 11h30 les mercredis.

Pour le temps périscolaire, et sous réserve de l'approbation du conseil municipal, voici ce qui est envisagé, au moins pour la plus grande partie de l'année.

Les lundis de 15h30 à 16h30 : musique et chant (M. BONURA).

Les jeudis de 15h30 à 16h30 : atelier théâtre (Mme GRANDJEAN).

Par ailleurs, la garderie devrait fonctionner les matins de 7h30 à 8h30 (y compris les mercredis) et les soirs de 15h30 (nouvel horaire) à 18h30, ainsi que les mercredis de 11h30 à 12h30.



d'embellir nos maisons et notre village contribue aussi à permettre une rencontre et des échanges entre habitants de différentes générations de notre village et de faire la connaissance de nouveaux.

Ce n'est pas le moindre des intérêts de cette vente, ces occasions se faisant, hélas, assez rares.

L'information circule quelquefois difficilement, mais ce week-end de vente qui coïncide généralement avec la fête des mères est



maintenant un rendez-vous acquis pour beaucoup.

L'APE remercie tous ceux qui ont participé à cette vente et qui permettent ainsi d'assurer un soutien aux différents projets que finance la caisse de l'APE.

Rendez-vous en 2015...

... pour de nouvelles plantations. En attendant, bichonnons celles de cette année en les préservant du vent, du chaud, de la grêle et même des coups de froid, tous les temps étant possibles dans notre Pilat.

Fête de l'école

Vendredi à 19 heures enfants, parents et grands-parents ainsi que d'autres habitants se sont rendus à la maison d'œuvre pour le spectacle de l'école.

Danses et chants exécutés avec talent sous la conduite de M. Jean-François Bonura, du centre Musical du Haut-Pilat, illustraient le conte d'origine réunionnaise pour enfants intitulé « Lili peur de rien » dont les musiques et les rythmes étaient tout à fait adaptés à la température extérieure.

Il s'agissait d'une histoire de sorcière comme on les aime, dans un joli décor des îles, et dont un des refrains nous restera longtemps en tête : « Sorcière, sorcière, sors de ta tanière, Sorcière, sorcière, sors de ta maison ». Nous avons pu repérer et apprécier les dons des danseurs et chanteurs en herbe, les plus jeunes étant particulièrement à l'aise. Un bien agréable moment de convivialité qui s'est poursuivi



par la dégustation de gâteaux réalisés et vendus par les enfants au profit de la coopérative

scolaire, les boissons étant offertes par la municipalité.

Projet Bonjour les enfants, que faites-vous ?

"Nous devons photographier les habitants et leur poser des questions. Et aussi prendre un objet en photo dans la nature."

En effet, une exposition de photos et livres photos, avec les charmantes "bouilles" de certains de nos villageois aura lieu le 1^{er} juillet dans la salle

communale au-dessus de la mairie : à voir et revoir sans modération !

Ceci est l'aboutissement d'un projet de plusieurs mois, d'un travail de mini photographe-reporter (8-10 ans) des enfants de la classe de CE1, CE2, CM1, CM2 de Monsieur Olivier



MELOUX avec la participation de Monsieur Renaud SAVOY, intervenant expert dans le domaine de la photographie.

Sports & loisirs

Médaille de bronze pour Jojo Blachon

Lors de l'assemblée générale de l'ACCA (association communale de chasse agréée de Tarentaise) du 1er juin dernier, le Vice-président de la fédération départementale de chasse de la Loire a remis la médaille de bronze de la chasse à Joseph Blachon pour

les nombreux services rendus à l'association en tant que garde-chasse.

Un moment plein d'émotions pour notre Jojo favori qui ne s'y attendait pas et qui était cependant fier de cette récom-

pense qui reconnaît le travail réalisé depuis tant d'années dans l'entretien et la protection du domaine de la chasse de l'ACCA.

Un vin d'honneur a été servi à l'issue de l'assemblée générale.



Une nouvelle association va bientôt voir le jour

Amateurs de jeux de société, nous aimerions monter une association qui, dans un premier temps, proposerait régulièrement des soirées pour découvrir et jouer, puis éventuellement la location de jeux.

Dans cette optique, une réunion d'information et de découverte est proposée le **vendredi 27 juin à 20h dans la salle de la mairie.**

Ordre du jour :

- modalités et mise en place de l'association

- propositions d'idées pour faire vivre le projet comme chacun le souhaiterait (réfléchir au financement, fréquence des soirées, règlement...)

- découverte de jeux (Les aventuriers du rail, Pandémie, Carcassonne, 6 qui prend, Chromino, Augustus, Times Up ...)

Toute personne intéressée ne pouvant se rendre à la réunion peut nous contacter par mail : tarentaise.jeux@gmail.com

Ces soirées sont, à la base, pré-



vues pour adultes ou ados. Même si une grande partie des jeux sont à partir de 8 ans, il est conseillé de venir avec des enfants de plus de 10 ans, capables de comprendre des règles et prendre du plaisir à jouer.

Contact : Perrine VEYRE

Sports & loisirs

Trail de Tarentaise

Une belle réussite que cette journée du 18 mai avec une hausse des participants par rapport à 2013. Près de 400 coureurs ont pris le départ, avec des participants venant de très loin.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir changé de date, initialement l'épreuve avait lieu en avril et en 2012 elle avait dû être annulée au

dernier moment à cause de la neige. Cette année nous avons été récompensés avec une météo presque estivale.

Nous remercions les 70 bénévoles sans lesquels la manifestation n'aurait pas lieu. À souligner la participation record de 59 enfants dont 24 du COT et 4 du BSH. Rendez-vous le 24 mai 2015 !



Terrain de cross

Il était une fois

Une bande de petit gars

Tous très motivés

Qui sont venus nous interpeller

Monsieur et Madame les
grands, les adultes

Avant que nous soyons à notre
tour adultes

Nous voudrions ou plutôt sou-
haiterions

Mais sans pour cela être pris
pour des ...

Avec beaucoup de terre et
l'aide de Petit-Pierre

À notre terrain de cross mettre
la première pierre

Bien entendu cela fut accepté

Et la tâche ils ont commencé

Très difficilement, car il y avait
beaucoup de pluie

Mais ils l'ont fait et bien fini
depuis

Tout cela pour leur plaisir et
celui des plus petits

Et pour cela nous leur disons
MERCI



La Tarentaisienne

Le 15 juin, a eu lieu la Tarentaisienne, épreuve non chronométrée ouverte à tous avec 4 parcours VTT et 3 parcours vélo ROUTE.

Cette manifestation a eu un grand succès: en moyenne 300 participants dont 80 enfants: 240 personnes en VTT, 60 en vélo de route .

Détails des parcours VTT pour
tous les niveaux :

-10 km « Familial » (270 m dénivellée positive),

-25 km « Découverte » (400 m dénivellée positive),

-35 km « Entre amis » (1023 m dénivellée positive),

-45 km « Sportif » (1391 m dénivellée positive),

Détails des circuits ROUTE

-66 km (1823 m dénivellée positive)

-97 km (1849 m dénivellée positive
- 10 cols,)

-122 km (2389 m dénivellée positive
- 11 cols)

Un buffet campagnard a été servi à l'ensemble des participants toujours très nombreux.

Le bureau du COT
(<http://www.cot-tarentaise.fr>)



Le sentier des planètes

Le matériel est arrivé (pierres et planètes) et la mise en place est actuellement en cours. Inauguration prévue mi septembre, à confirmer.



Culture

Les Bonheurs d'Exbrayat

Prix Exbrayat

Nous vous confirmons la mise en circulation à partir du 1^{er} juin 2014 des trois livres sélectionnés pour le Prix EXBRAYAT :

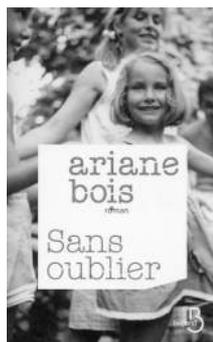
Plein Hiver d'Hélène GAUDY,

Sans oublier d'Ariane BOIS,

Karina Sokolova d'Agnès CLANCIER

Des rencontres sont prévues avec les auteurs.

○ Le 29 août à TARENTEISE à 14 h 30 : enregistrement public de l'émission *À plus d'un titre* avec Agnès CLANCIER, suivi à 15 heures 30, d'une marche-lecture jusqu'à l'arbre Charles Exbrayat, puis, à 17 heures, d'un cocktail au Pont Souvignet.



Ces livres peuvent être empruntés aux heures de permanence de la bibliothèque.

Horaires de la bibliothèque

- mercredis après-midi de 16 heures à 18 heures
- samedis matins de 10 heures à 12 heures.

- le 12 septembre à ROCHETAILLÉE.
- le 19 septembre à PLANFOY

Marche Exbrayat

Avec l'association "les Bonheurs d'Exbrayat" a eu lieu samedi 14 juin, comme chaque année la marche-lecture sur le sentier au départ de Tarentaise, au cours de laquelle une lecture de certains passages du livre "Rachel et ses amours", roman de Charles Exbrayat a été réalisée par un comédien.

Les marcheurs qui étaient nombreux cette année en ont profité pour visiter le jardin potager de Philippe Pascal. Dans le cadre des journées proposées par les centres permanents d'initiatives pour l'environnement, celui-ci a fait partager sa passion et son expérience forte de 20 ans.

L'après-midi s'est terminée sous le préau de l'école par le verre de l'amitié suivi du traditionnel repas : pommes de terre, sarrasson, saucisses grillées, fromage et dessert.



À vos agendas 2014

Spectacle Gil Chovet

Vendredi 25 avril, une soixantaine de personnes était venue écouter Gil Chovet au gymnase de Planfoy. En effet, comme elle le fait chaque année après son assemblée générale, l'association les bonheurs d'Exbrayat proposait un spectacle de qualité.

Pendant une heure et demi, les spectateurs sont passés avec ravissement du rire aux larmes, en chantant la chanson du Couassou ou en écoutant Gil Chovet évoquer la vieillesse de sa maman qu'il regarde avec tendresse diminuer son activité et savoir chaque jour accepter la vie qui va.

Rires aussi quand Gil Chovet chante les déboires d'un maire dont le père Noël reste accroché l'année entière au balcon de la mairie ou quand il évoque ses interrogations sur l'habillement et les occupations de ses filles devenues grandes.

Un très bon moment de chansons françaises partagé avec son complice Jean Christophe à la guitare basse. Gil Chovet travaille beaucoup avec les écoles, pour créer de la musique, des CD et de jeunes fans étaient au rendez-vous, Gil Chovet, un nom à retenir .



JUIN

- 22 juin.** Concert gratuit «Duo LenaGé» au Vieux Frêne - 16h
- 26 juin.** Audition de l'école de musique du Haut Pilat - Entrée gratuite 18h30 (derrière la mairie ou à l'intérieur en cas de mauvais temps)
- 27 juin.** Réunion pour la création d'une association autour des jeux de société. 20h (salle mairie)

JUILLET

1er juillet. Expo projet photo de l'école du Sapin Géant et vente de livres

1ère quinzaine de juillet. Inauguration du sentier des planètes
Assemblée Générale de la TAD (AD) suivi d'un concert au Vieux Frêne

25 juillet. Assemblée Générale de la TAD

26 et 27 juillet. Ball trap et soupe aux choux (ACCA)

AOÛT

29 août. Enregistrement de l'émission RCF pour le prix Exbrayat avec l'auteur Agnès CLANCIER.

SEPTEMBRE

Assemblée Générale du COT, date à définir

OCTOBRE

2 octobre. Vote des lecteurs pour le prix Exbrayat (bibliothèque)

17 octobre. Montée des Soleils d'automne (les Bonheurs d'Exbrayat)

Fin octobre vente de brioches (APE)

NOVEMBRE

23 novembre. Assemblée Générale de l'ACCA

état civil

Naissance

Michel LIVIO, le 26 02 14

Décès

M. BOUDEREAUX Daniel, le 13 mars 2014

M. SOUCHON Robert, le 3 avril 2014

Mme TERRY Huguette , le 31 mai 2014

Mme ROUCHOUZE Marthe, le 16 avril 2014

OUVERTURE DES SERVICES DE LA MAIRIE

les mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h - samedi de 9h à 11h30
 Tél. 04 77 20 40 98

QUINZAINNE MUSICALE

ANIMATIONS MUSICALES GRATUIT

20 JUIN	20H	À MARLHES
		FÊTE DE LA MUSIQUE
21 JUIN	14H-20H	À ST GENEST
		FÊTE DE LA MUSIQUE
25 JUIN	18H30	À ST GENST
26 JUIN	18H30	À TARENDAISE
30 JUIN	18H30	À ST ROMAIN
1 JUILLET	18H30	À PLANFOY

GALAS DE DANSE

5€

21 JUIN	15H	ST GENEST
2 JUILLET	20H00	ST GENEST
5 JUILLET	20H00	MARLHES

PLACES EN VENTE À L'OFFICE DE TOURISME
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
TEL 04/77/39/08/30